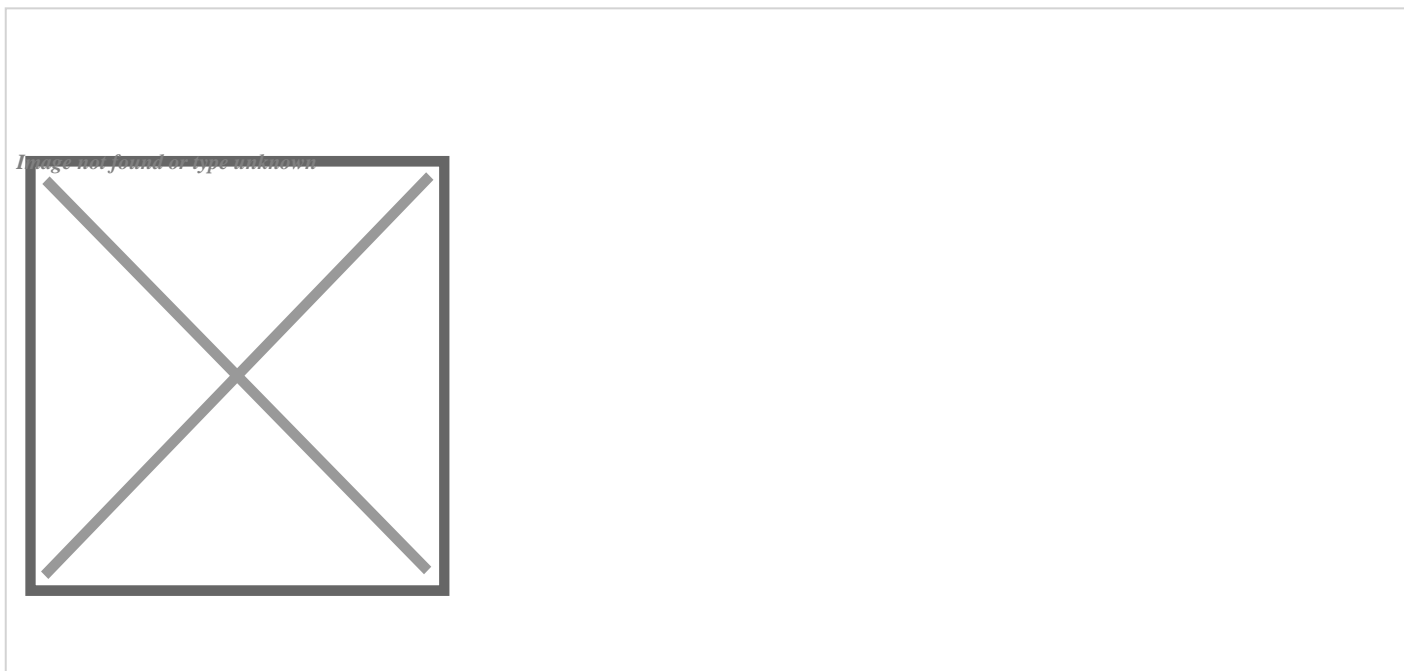


La liberté de croyance est un droit de l'homme inaliénable, selon les Nations unies



Nations Unies, 22 août (RHC) La liberté de croyance est un droit de l'homme inaliénable, a déclaré mardi le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, dans son message pour la Journée internationale des victimes de la violence fondée sur la religion.

Dans le monde entier, des individus et des communautés, en particulier des minorités, sont confrontés à l'intolérance, à la discrimination et à des menaces contre leurs lieux de culte, leurs moyens de subsistance et même leur vie, a-t-il déclaré.

Face à cette réalité, M. Guterres a appelé les gouvernements, les communautés et les chefs religieux à s'élever contre l'incitation à cette violence.

En outre, il a invité les entreprises technologiques intéressées à soutenir les initiatives de l'ONU visant à élaborer un code de conduite volontaire pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques avant le sommet du futur de 2024, afin de lutter en particulier contre le discours d'intolérance sur l'internet.

La haine dans les arènes numériques est souvent le moteur d'attaques physiques violentes contre les minorités religieuses, a-t-il averti.

"Ensemble, rendons hommage aux victimes de la violence en nous efforçant de construire un monde plus inclusif, plus respectueux et plus pacifique, un monde où la diversité est célébrée", a-t-il ajouté.

Un récent communiqué publié par des experts indépendants du Conseil des droits de l'homme des Nations unies reconnaît les "souffrances causées par le mépris et la violation des droits de l'homme, y compris la liberté de religion ou de conviction".

Le monde commémore cette année le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en mettant l'accent sur l'utilisation de la religion ou des convictions à des fins incompatibles avec la Charte des Nations unies ou d'autres instruments.

De l'avis des experts, cette attitude est "inappropriée et condamnable".

La Journée internationale de commémoration des victimes d'actes de violence fondés sur la religion ou la conviction offre l'occasion de rendre visible la violence multiple, quotidienne et odieuse qui existe, et de chercher à répondre à ses causes profondes, de toute urgence et avec beaucoup plus de détermination. (Source:PL)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/332040-la-liberte-de-croyance-est-un-droit-de-lhomme-inalienable-selon-les-nations-unies>



Radio Habana Cuba